

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Copropriétaires de la résidence « Le Centaure »

BCE : 0888.138.829

Date : le mercredi 18 septembre 2024

Début : 18H00 - Fin : 19H00

Lieu : dans les bureaux de GI Consult - 6000 Charleroi, rue de Montigny, 36/B

Personnes présentes :

*Copropriétaires* : Madame RONS Karine représentée par Mme MASSET, Monsieur LOMBARD -  
LEBRUN, Madame PENET Claudine, Madame MASSET Bernadette, Monsieur  
CALLEBAUT Xavier, Madame MAGHE Rita représentée par Mme BAGGIO,  
Madame REMY Catherine représentée par Mme MASSET, Madame BAGGIO  
Catherine, Monsieur GERARD Daisy

*Personnes absentes* : Madame COLARDI - MAGIS, COREPRO, I., Madame  
LAURENT Caroline - LAURENT Lisa, Monsieur PONTHOT Philippe

QUORUM DE PRESENCE : 56,35 %

QUOTITE : **5246/9309**

DOUBLE QUORUM : **9/14**

*Président de séance* : Mme Masset

*Secrétaire de séance* : Mr Devos

## **1) Réparation toiture plate dernier étage : décision**

A l'unanimité, l'assemblée décide de rénover sa toiture. L'assemblée vote le budget maximum de 55.000 EUR htva hors prime. L'assemblée mandate Mr Lebrun et Mr Callebaut pour décision entre Troaini et une entreprise qui doit encore venir la semaine prochaine. L'assemblée mandate encore le syndic pour réaliser un audit énergétique en vue de récupérer le maximum de primes. Financement par le fonds de réserve et le solde par un appel ponctuel.

